

PARQUET DU  
PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE DE NICE  
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE  
PLACE DU PALAIS  
06357 NICE  
téléphone : 04 92 17 70 00

**RAPPEL A LA LOI PAR  
OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE**

Nous, NICOLAS CANO  
GARDIEN DE LA PAIX  
En fonction à Nice

OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE en résidence à Nice  
Agissant sur instructions de Monsieur le Procureur de la République de NICE  
En application des articles 40 et suivants du Code de procédure pénale,  
Avisons :

**Monsieur ZIABLITCEV sergei**  
né le 17/08/1985 à KISELIOV (RUSSIE), de nationalité RUSSE, fils de ZIABLITCEV (prénom ignoré), demeurant à NICE 06000 (ALPES MARITIMES)

Qu'il lui est reproché :

d'avoir à NICE, (ALPES MARITIMES), le 29/07/2021, en tout cas sur le territoire national et depuis temps n'emportant pas prescription, volontairement commis des violences ayant entraîné une incapacité totale de travail inférieur à huit jours sur la personne de GLOULOU Salim, avec cette circonstance que les faits ont été commis dans un local de l'administration ou lors des entrées ou sorties du public ou dans un temps très voisin de celles-ci, aux abords de ce local.

Faits prévus par :

ART.222-12 AL.1 11°, ART.222-11 C.PENAL.

Réprimés par :

ART.222-12 AL.1, ART.222-44, ART.222-45, ART.222-47 AL.1 C.PENAL.

Code Natinf : 026320/JUC/DELIT PENAL

d'avoir à NICE, (ALPES MARITIMES), le 29/07/2021, en tout cas sur le territoire national et depuis temps n'emportant pas prescription, alors qu'il existait contre elle une ou plusieurs raisons plausibles de soupçonner qu'elle avait commis ou tenté de commettre une infraction, refusé de se soumettre à des relevés signalétiques, notamment par prise d'empreintes digitales, palmaires ou de photographies, nécessaires à l'alimentation et à la consultation de fichiers de police selon les règles propres à chacun de ces fichiers.

Faits prévus par :

ART.55-1 AL.2 C.P.P.

Réprimés par :

ART.55-1 AL.3 C.P.P.

Code Natinf : 025639/C/DELIT PENAL

Informons l'intéressé que Madame Clémence BRAVAIS, SUBSTITUT DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE près le TJ NICE a décidé de ne pas donner de suite judiciaire à la présente procédure, à la condition qu'il ne commette pas une autre infraction et qu'à défaut, il sera poursuivi devant le Tribunal.

L'intéressé nous déclare : je prends acte de cette notification.

Après lecture faite, la personne comparant signe avec nous le présent rappel à la loi dont nous lui remettons copie.

*Этот документ был записан на русском языке. Присутствующий  
лицом, переводчик и свидетелем выступает с 18:50  
18-29/07/21. Все accusations и документы  
права суда на русском языке. Все документы  
русскими. Подпись су. на русском языке*





Fait à NICE, le 29/07/2021  
L'intéressé,

L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE,



... прогосменне + 20 места збунувано  
саму, бриво 29/07/21, 18<sup>50</sup>  
Третья группа напунктов на улица ассоциация  
Забинцев